

voix qui se sont tués depuis maintenant près de trois mois. Vous savez, chaque jour qui apparaît depuis le début de la crise sanitaire, est un jour de souffrance morale pour moi.

Nous nous sommes battus, tous ensemble, depuis cinq ans pour relever notre pays. Nos efforts de ces cinq dernières années ont été fructueux puisque l'année 2019 fut l'année record de notre PIB, à hauteur de 670 milliards F CFP aujourd'hui, juste avant la Covid. Nous avons créé plus de 10 000 emplois nouveaux ces dernières années, nous avons commencé à remettre en équilibre nos comptes sociaux et notre note Moody's a encore été appréciée positivement. Puis, en mars dernier, cette crise sanitaire est venue brutalement entraver notre essor et sans doute, mettre des milliers de personnes en difficulté. Je vous assure que c'est rageant et je dirais même injuste. Mais, grâce à la foi, je me dis que ce sont des épreuves de la vie qu'il faut surmonter. Il y a certainement un message divin que nous devons saisir au travers de cette crise. Nous devons faire preuve, tous ensemble, de résilience et de rénovation morales, environnementales, économiques et sociales. Résilience et rénovation. Rien, mes chers amis, rien ne sera plus jamais comme avant.

Dieu vous bénisse ! Merci de votre attention. (Applaudissements dans la salle.)

IV) SÉANCE DE QUESTIONS ORALES

Le président : Nous passons maintenant au point suivant, s'agissant des questions orales. Je rappelle que nous avons reçu quatre questions orales.

L'article 38 du règlement intérieur rappelle que : « L'auteur de la question ou le représentant à qui il a donné procuration en séance plénière dispose de trois minutes pour exposer sa question. Il ne peut reprendre la parole après la réponse du gouvernement. Le ministre, le gouvernement dispose de cinq minutes pour apporter sa réponse. Il peut compléter celle-ci par un commentaire écrit, distribué à chaque représentant. »

Je demande à Madame Éliane Tevahitua de poser sa question, si vous voulez bien.

QUESTION ORALE DE MADAME ÉLIANE TEVAHITUA SUR LA DESSERTE AÉRIENNE DE L'ÎLE DE MAUPITI

M^{me} Éliane Tevahitua : Merci, Monsieur le président. *Bonjour* chers collègues, *bonjour* aux ministres, au Président de la Polynésie présents.

Monsieur le Président de la Polynésie, par courrier en date du mardi 16 juin, je vous alertais sur la situation particulièrement préoccupante et anxiogène dans laquelle se trouvent les 1 286 habitants de l'île de Maupiti depuis que celle-ci a été purement et simplement supprimée des lignes desservies par la compagnie aérienne Air Tahiti.

Vous avez, face à cette situation pourtant prévisible, tenté de faire illusion, hier matin, en Conseil des ministres en annonçant à la va-vite la desserte de l'île de Maupiti depuis Bora-Bora ou Raiatea par la compagnie Tahiti Air Charter.

Vous avez sorti de votre chapeau de prestidigitateur, Monsieur le Président, non pas un lapin, non pas un ATR 42, mais un hydravion de huit places. C'est cet hydravion de huit places dont devront se contenter les habitants de Maupiti et leurs visiteurs qui devront d'abord se rendre à Bora Bora ou à Raiatea pour rejoindre Maupiti.

Monsieur le Président de la Polynésie, soyons sérieux ! Savez-vous combien coûte un aller simple Bora Bora-Maupiti en vol partagé sur la compagnie Tahiti Air Charter ? 15 000 F CFP pour un aller simple, 30 000 F CFP pour un aller-retour ! Monsieur le Président, savez-vous combien coûte un aller-retour Tahiti-Bora Bora par Air Tahiti ? 32 000 F CFP, soit autant que le transfert aller-retour Bora Bora-Maupiti par Air Charter.

Monsieur le Président, pensez-vous décemment et honnêtement que les habitants de Maupiti et leurs visiteurs seront en mesure de déboursier 62 000 F CFP aller-retour pour se rendre dans leur île depuis Tahiti alors que jusqu'ici ils payaient la somme de 38 000 F CFP l'aller-retour exclusif par Air Tahiti ?

La vérité que vous ne voulez pas entendre, Mesdames et Messieurs, est la suivante : les habitants de l'île de Maupiti et leurs visiteurs sont considérés par votre gouvernement comme des citoyens de seconde zone tout juste bons à se contenter des miettes que vous avez daigné leur laisser ! La vérité... *(Réactions dans la salle.)* La vérité qui fait mal à vos oreilles est que les habitants de l'île de Maupiti n'ont pas droit au même traitement que les habitants des autres îles éloignées. La vérité, Monsieur le Président, est que vous venez de signer l'arrêt de mort des pensions de famille et des habitants de Maupiti !

Le président : Madame la représentante !

M^{me} Éliane Tevahitua : Honte à votre gouvernement, Monsieur le Président ! Oui, honte.

Le président : Madame la représentante, vous avez changé de question orale. Vous n'avez pas lu la question orale qui a été déposée, donc...

M^{me} Éliane Tevahitua : Justement parce que, entre temps, il y a eu une décision en conseil des ministres.

Le président : Ce n'est pas dans la règle. Non, mais ce n'est pas dans la règle.

La parole est au gouvernement, Monsieur le Président.

M. Édouard Fritch : Vous avez raison, Monsieur le président. Je voudrais remercier Madame Éliane Tevahitua pour toutes ses insultes. Je vous remercie parce que vous êtes insultante, ce matin, Madame. Merci pour vos insultes parce que nous sommes habitués à cela de votre part, mais je ne répondrai pas à votre question parce que la question qui a été posée mardi n'est pas la même que ce matin ; donc, on se préparera pour la prochaine fois.

Merci.

Le président : Merci. La parole est à Madame Louisa Tahuhuterani. Vous pouvez poser votre question orale.

QUESTION ORALE DE MADAME LOUISA TAHUHUTERANI : QUID DE LA TENUE DES ÉVÈNEMENTS À VAITUPA

M^{me} Louisa Tahuhuterani : Monsieur le Président de la Polynésie française, Monsieur le président de l'assemblée, Mesdames et Messieurs les ministres, chers collègues, *bonjour*.

Monsieur le Président, alors que les papios viennent d'ouvrir et que nous entrons en période de « Tiurai », j'aurais aimé que vous fassiez le point sur l'avenir que vous réservez aux événements qui se déroulent habituellement à Vaitupa une fois le projet de parc paysager terminé. En effet, ce site accueille traditionnellement les fêtes foraines mais aussi la foire agricole qui connaît chaque année un succès grandissant.

Ma question est très simple. Pouvez-vous nous dire où se tiendront ces événements une fois ce projet achevé ? Nos forains et nos agriculteurs s'inquiètent en effet de savoir si une partie de ce site leur sera éventuellement dédiée pour la tenue de leurs manifestations ou s'ils seront SSF (sans site fixe).

Merci des réponses que vous voudrez bien m'apporter. *Merci*.

Le président : Merci, Madame la représentante. La parole est au gouvernement, Madame Nicole Bouteau.

M^{me} Nicole Bouteau : *Bonjour* à tous.

Madame la représentante, vous interrogez le gouvernement sur le devenir des événements habituellement organisés sur le site de Vaitupa à Faaa, une fois l'achèvement du projet d'aménagement du parc paysager conduit par le ministère du tourisme.

Notre gouvernement a effectivement souhaité aménager une partie du site de Vaitupa, en étroite concertation avec la commune, la ville de Faaa, afin de donner notamment à la population de cette commune un accès au littoral permettant aux familles de se retrouver dans un espace paysager à l'instar de ce qui existe notamment sur la ville de Papeete avec les Jardins de Paofai, d'y pratiquer du sport et d'assister à des événements culturels et sportifs.

Cette opération s'inscrit également dans un schéma d'ensemble de la zone comprenant notamment un pôle de développement du secteur nautique, le projet important du Village Tahitien, avec des infrastructures culturelles, salle de spectacle et de congrès qui accompagnent ce vaste complexe touristique. Nous ne raisonnons pas uniquement par rapport à Vaitupa, mais par rapport à l'ensemble de la zone qui inclut donc le complexe du Village tahitien. Rappelons que l'un des fleurons également de l'hôtellerie polynésienne se situe entre ces deux sites qui transformeront Vaitupa en une zone touristique majeure.

Le coût de l'opération, qui est de près de 780 millions de francs CFP est financé dans le cadre du contrat de projet. Il fait également partie des opérations d'investissement identifiées et contribuant à la relance économique de notre pays dès l'exercice 2020. Nous avons prévu donc le démarrage des travaux au début du mois d'août, ce mois d'août, par la construction, dans un premier temps, du grand *maison traditionnelle aux extrémités arrondies* avec une livraison de l'ensemble du site qui est prévu en tout début d'année 2022.

Concernant les manifestations et les expositions qui se déroulent périodiquement sur ce site, elles seront réorientées vers d'autres domaines publics du pays permettant leurs organisations. Pour la foire agricole organisée chaque année au mois de septembre, la crise de la covid-19 qui a frappé notre pays a obligé notre gouvernement en concertation avec la chambre d'agriculture et le ministère de l'agriculture à prendre des mesures d'anticipation pour garantir la sécurité et la santé des personnes.

Ainsi, à l'image de nombreuses autres manifestations portées par l'événementiel ou le monde sportif associatif qui devaient se dérouler dans le courant de l'année 2020, il a été décidé à contrecoeur, l'annulation de l'édition 2020 de la foire agricole. En effet, la chambre de l'agriculture qui est en charge de son organisation, ne pouvait pas — à ce moment-là lorsque la décision a été prise —, dans la situation de confinement des mois de mars et avril, lancer les étapes administratives d'organisation et notamment la mise en place des marchés publics obligatoires.

Néanmoins, notre gouvernement maintient un soutien fort aux agriculteurs et à la promotion de notre secteur primaire, dans un contexte de crise mondiale où la place de notre alimentation au travers de nos ressources propres est réaffirmée comme un objectif fondamental et prioritaire !

Sous l'égide de mon collègue en charge de l'économie verte, des marchés itinérants (les Mātete Fenua) dans chaque commune, seront organisés dès le second semestre sous l'égide de la chambre d'agriculture, pour promouvoir nos produits agricoles locaux et permettre cette relation directe de confiance entre l'agriculteur et le consommateur en circuit court de vente au détail, à l'image du succès qu'ont rencontré les « Market Drive » où près de 4 300 polynésiens ont pu avoir accès aux produits frais de nos terroirs.

S'agissant des forains du « Tiurai », ceux-ci ont effectivement alerté les autorités sur leur inquiétude quant à leur avenir. Des sites de repli leur ont été proposés. À ce jour, seul un organisateur, seul un forain a accepté de se positionner — vous le voyez puisque, depuis l'ouverture, ils sont là — sur le site de Outumaoro ; les autres n'ont pas souhaité organiser ces fêtes foraines, cette année.

Voilà, j'espère avoir répondu au nom du gouvernement à votre question. *Merci* !

Le président : Merci, Madame la ministre Nicole Bouteau. La parole est à Madame la représentante députée, Nicole Sanquer.